



14ème législature

Question N° : 23345	De M. Christian Estrosi (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >droit pénal	Tête d'analyse >récidive	Analyse > lutte et prévention. propositions.
Question publiée au JO le : 09/04/2013 Date de changement d'attribution : 28/01/2016 Date de renouvellement : 08/10/2013 Question retirée le : 05/04/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la proposition formulée par le comité d'organisation de la conférence de consensus sur la prévention de la récidive consistant à envisager une offre de soins adaptée dans chaque département, sous la forme d'une unité de soins médico-psychologiques. Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.